



Rue du Mambourg, 33
6000 – Charleroi
secretariat@pinghainaut.be

COMMUNIQUE OFFICIELLE DU CPH CONCERNANT L'INTERCLUBS 2020/2021

Dans 10 jours se déroulera la première journée de la saison 2020-2021 de l'interclubs. La situation exceptionnelle que nous vivons actuellement entraîne inévitablement des problèmes pour chaque club et les différents sondages lancés par notre secrétaire ont permis de mettre en avant les difficultés rencontrées. En particulier le dernier dont vous pourrez retrouver les questions en fin de document.


De ce sondage ressort une tendance générale et presque unanime concernant la reprise le 12 septembre. Oui, de par vos réponses à la question 1, la plupart d'entre vous auront accès à leurs locaux. Ceci nous amène à prendre la décision de démarrer l'interclubs normalement ... en tous cas temporairement.

Temporairement car nous ne pouvons, à ce jour, prédire la situation à laquelle nous serons confrontés dans quelques semaines. L'automne et l'hiver pourraient nous forcer à devoir à nouveau prendre des mesures entraînant la suspension de l'interclubs. C'est le sujet de la question 2. Cela signifie que nous serons attentifs et réactifs à la situation et que toutes les options resteront possibles (saison blanche – saison jouée sur 11 rencontres (aller ou retour) – ...). Aucune option à ce stade n'est écartée. Seule l'évolution de la situation nous permettra de prendre les bonnes décisions.

Concernant les effectifs « disponibles » (question 3), les clubs auront la possibilité de réactiver eux-mêmes les joueurs ne l'ayant pas encore fait, afin, le cas échéant de pouvoir bénéficier de leur présence sur la liste de force lors de l'élaboration de leurs équipes. Le joueur ne pourra évidemment être réellement aligné qu'à la condition d'être en règle avec la fédération.

Le respect des mesures de sécurité, (question 4) ainsi que les conditions nécessaires pour la reprise de l'interclubs (question 5) sont avant tout une affaire de club. Nous ne pouvons nous substituer à ces derniers pour régler ce problème. Par contre, nous pouvons assouplir certaines règles de manière à permettre à chaque club de gérer au mieux cette problématique. Voici 2 aménagements que nous mettons en place dès à présent :

- Les forfaits généraux ne seront pas automatiques après 3 forfaits lors du premier tour.
- Afin de se conformer aux règles concernant les mesures de sécurité ainsi qu'aux conditions nécessaires à une reprise (question 4 & 5), les clubs pourront anticiper les matchs du premier tour (règle actuelle) mais également différer certains matchs pour autant que ceux-ci aient



lieu avant la reprise de la 12^{ème} semaine. Ceci permettra une flexibilité, qui, nous l'espérons, vous permettra de vous organiser au mieux.

La question 6 a fait l'objet d'une unanimité. Effectivement, à circonstance exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Nous aurions pu être prudents dès à présent et prendre des mesures quant au début de l'interclubs mais nous avons préféré laisser la chance que l'interclubs se déroule le plus normalement possible tout en ayant différents scénarios prêts à être mis en place en fonction des circonstances.

Nous serons attentifs à vos difficultés et croyez bien que nos décisions seront prises dans l'intérêt global tout en permettant à chacun de défendre sportivement ses chances.

Bonne reprise à tous,

Nous vous rappelons que les règles fixées par nos gouvernements en termes de pratique d'un sport en intérieur sont d'application. Nous vous rappelons, à ce titre qu'actuellement le port du masque reste obligatoire pour toute personne (joueurs et arbitres compris) dans la salle. Seuls les joueurs en cours de match ne sont pas concernés. Nous vous rappelons également que vous devez mettre à disposition un désinfectant hydroalcoolique à l'entrée de votre salle ainsi qu'à disposition des joueurs et de l'arbitre auprès de la table d'arbitrage.

Questions du sondage

- 1. Avez-vous l'accès à vos locaux dès septembre ?*
 - 2. Avez-vous l'assurance d'avoir accès à ces locaux pour tous l'interclubs ?*
 - 3. Avez-vous les effectifs (affiliations et/ou activations) nécessaires pour commencer au mois de septembre et assumer la formation de vos équipes ?*
 - 4. Pouvez-vous respecter et faire respecter toutes les mesures de sécurité dans vos locaux pendant l'interclubs ?*
 - 5. Réunissez-vous actuellement toutes les conditions nécessaires afin de pouvoir faire jouer les matchs de toutes vos équipes inscrites en interclubs ?*
 - 6. Dans l'impossibilité de fonctionner « normalement » pour TOUS les clubs, êtes-vous conscient que le modèle de l'interclubs doit-être adapté ?*
- 